



Ecrit par Echo du Mardi le 16 septembre 2022

NIL SAS



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 août 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 16 septembre 2022 sous réserves d'incidents

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date 09 septembre 2022 à SORGUES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : NIL

Siège : 217 IMPASSE DES JARDINS DE LA FONTAINE, 84700 SORGUES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet : L'acquisition de terrains à bâtir afin de procéder à l'édification d'immeubles à usage d'habitation, à usage de bureaux et locaux d'activité, la vente en totalité ou par fraction desdits immeubles.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président :

Monsieur KAYNARCA Mustafa, demeurant 212 Avenue du pont des 2 eaux - Hameau du Mas, 84000 AVIGNON

Directeur général :

Monsieur YILDIRIM Omer, demeurant 217 Impasse des jardins de la fontaine 84700 SORGUES

La Société sera **immatriculée** au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon.



Ecrit par Echo du Mardi le 16 septembre 2022

POUR AVIS
Le Président

3954523
Publié le 16/09/2022